

Compte-rendu du conseil d'administration du 20 06 17

Présents: Mme Porte, M. Bécard, M. Bonnamy, M. Pineau, M. Kelati, Mme Harpé, M. Goyard, M. Beurdeley, M. Petident, Mme Garret, M. Villegas, M. Markus, M. Galoseau, M. Popot Bourgeois, Mme Duc, M. Guillot, Melle Maitre, M. Guinchard

Excusés: M. Thérin, M. Fournel Haas, M. Beaudoin, Mme Fourgeux, Mme May, M. Fournier, Mme Links

Absents: M. Daudinet, M. Robert, Mme Jouan, M. Richoux, M. Lopez

Ordre du Jour

- Accueil des nouveaux membres
- Programme des animations d'été et expositions à venir
- Le réseau des Offices de Tourisme
- Les actions en cours
- Point sur les sentiers de randonnée
- Questions diverses

Pour ce premier conseil d'administration présidé par M. Guinchard, ce dernier décide de faire un tour de table afin que tous les membres se connaissent. Le tour de table se termine par Benjamin Guillot, le dernier arrivé dans l'équipe de l'Office de Tourisme. Il est originaire de Mercurey en Saône-et-Loire. Il a commencé par des études en histoire et a terminé par un Master MATC (Management des Activités touristiques et culturelles) en alternance à la Bibliothèque Municipale de Dijon. Il a passé 6 mois en Nouvelle-Zélande grâce à un permis Vacances / Travail. L'an dernier, il a travaillé comme conseiller en séjour à l'Office de Tourisme du Pays Chatillonnais ainsi qu'en tant qu'adjoint du patrimoine au Musée du Pays Chatillonnais / Trésor de Vix. Il est aujourd'hui conseiller en séjour dans notre office de tourisme et est chargé de la promotion et de la communication.

Le président tient à remercier le président de la Communauté de Communes et la vice-présidente en charge du tourisme pour l'attribution de la subvention annuelle de l'Office de Tourisme.

Les animations

Cf programme complet en pièce jointe ainsi qu'un détail sur la journée du 2 juillet organisée pour la deuxième année en partenariat avec la Musique des Corps Creux

Le réseau des offices de tourisme

Les Offices de Tourisme fonctionnent en réseau :

- sur le territoire de l'**Auxois** : des éditions communes comme le guide de l'auxois, le calendrier des manifestations, la brochure famille, les vides-greniers ou les marchés de Noël et aussi les ateliers numériques en 2014, 2015 et 2016 avec la #teamauxois (un collectif d'agents des OT qui ont travaillé un programme d'actions liées à Internet et au numérique en général).
- le long du linéaire du **Canal de Bourgogne** : réseau Vélibourgogne (location de vélos) et le Vélibook (guide pratique)

Le réseau régional des Offices de Tourisme est actuellement la **MASCOT** - Mission d'Accompagnement, de Soutien et de Conseil aux Offices de Tourisme - pour la Région Bourgogne Franche-Comté (ancienne FROTSI - Fédération Régionale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative). Elle nous propose un plan de formation et nous accompagne sur des questions juridiques, sur la démarche qualité, l'opération du triporteur....

L'Office de Tourisme du Montbardois adhère à la MASCOT (350 euros cette année).

En France, le réseau national est **Offices de Tourisme de France (OTF)**. Il est également là pour des questions juridiques et pour nous apporter les informations légales et de développement de notre secteur. Nous adhérons également à OTF (519 euros).

Dans chaque département, il y a des Agences de Développement du Tourisme (ou Comité Départemental du Tourisme). En Côte d'Or, nous travaillons avec **Côte d'Or Tourisme** notamment sur le site monespacetourisme.com (les manifestations et les hébergements) ou sur des opérations comme le classement des meublés de tourisme (nous pouvons assister à ces classements), le label accueil vélo ou encore le label Tourisme et Handicaps. Nous travaillons aussi avec eux pour les randonnées pédestres (carte de rando de la com com ou fiches circuits).

Il y a l'équivalent dans l'Yonne : **Yonne Tourisme**.

Enfin, au niveau de la région, il y a l'organisme de promotion **Bourgogne Franche-Comté Tourisme** qui regroupe depuis un peu plus d'un an le Comité Régional du Tourisme de Bourgogne et celui de Franche-Comté.

C'est un organisme qui gère les opérations de promotion à l'échelle nationale voire internationale.

Jusqu'en 2016, il n'y avait pas d'adhésion à ce Comité Régional du Tourisme. Depuis 2017, nous adhérons au **collectif itinérance** (1 000 euros par an).

Par le passé, nous avons participé au salon du tourisme de Bruxelles avec eux et depuis 2012, nous participons au Fantastic Picnic. Ils peuvent parfois nous demander un appui pour des accueils presse sur le territoire.

Le CRT a financé pour 1 500 euros la première et la deuxième édition du Vélibook.

Les CRT peuvent aussi se rassembler par grand secteur : CRT grand est. JP Goyard y participe.

Au niveau national, un organisme gère la promotion : c'est **Atout France**. Nous avons peu de lien avec eux. Il gère les immatriculations pour les agences de voyages : nous avons besoin de cette immatriculation pour vendre des séjours (proposer un seul prix pour plusieurs prestations : visites, restaurant et hébergement). Cette immatriculation est valable 3 ans (200 euros de frais de dossier) et a été renouvelée en août dernier.

Jean-Pierre Goyard ajoute qu'Atout France aide les CRT sur les opérations de promotion à l'international car ils ont des agences dans de nombreux pays étrangers.

Lionel Markus intervient pour demander comment coordonner la communication au sein des OT de l'Auxois : il est parfois difficile qu'ils prennent les affiches des musées et / ou sites en dehors de leur périmètre.

Benjamin répond que dans les locaux, la place est parfois limitée et que sur les sites internet, nous nous limitons à notre territoire de compétences. Mais la promotion de ces événements peut être faite plus largement sur les réseaux sociaux des offices de tourisme. C'est un point qui pourrait être abordé lors des prochaines réunions de la #teamauxois.

Jean-Pierre Goyard demande les résultats de l'opération de partenariat avec Aritel / Homeaway proposée par la MASCOT. L'offre promotionnelle a été transmise. Deux prestataires ont demandé les codes.

Jérôme Petident indique qu'il est référencé sur cette plateforme mais qu'il en est de moins en moins satisfait (de plus en plus de frais pour les clients).

Actions en cours

Actuellement, l'essentiel de notre travail porte sur les manifestations :

- Benjamin s'occupe du relais des manifestations du territoire sur nos différents supports (calendriers de l'auxois, site internet, réseaux sociaux).
- Angélique s'occupe quant à elle du programme des animations (réalisation, diffusion) et de l'organisation de la manifestation du 2 juillet avec les Corps Creux.

Nous avons fait des opérations « hors les murs » sur le marché dernièrement.

A noter que le dossier de renouvellement en catégorie II a été déposé. L'arrêté pour ce renouvellement a été pris le 7 juin par la préfecture. Nous sommes à nouveau classés catégorie II pour 5 ans.

Nous réfléchissons à développer une partie blogging sur notre site internet : des articles type « j'ai testé pour vous » pour séduire différemment les touristes potentiels.

Nous nous sommes rencontrés avec Mme Porte il y a quelques semaines pour faire un point sur le schéma de développement. Mme Porte nous a ainsi présenté le schéma de revitalisation.

Ahmed Kelati demande où en sont les ventes du Guide du Routard. Nous répondons que nous en vendons un peu mais que les touristes l'achètent plutôt en amont de leur séjour dans d'autres réseaux de diffusion type librairie.

Jérôme Petident demande où en est le contrat de Canal. Mme le Maire répond qu'il est en cours de finalisation. Des comités de pilotage ont été organisés. La rédaction d'un tel contrat prend du temps et les actions doivent cadrer avec les schémas de la Région. Suite au départ de Catherine Miraton (la référente contrat de canal au Pays d'Auxois), une consultante a été embauchée. Nous aurons des nouvelles à la rentrée.

Point sur les sentiers de randonnée

Le président souhaitait que Jacky Thérin fasse un point sur la randonnée. Ce dernier s'étant excusé, le point est reporté à une prochaine réunion.

Les membres présents évoquent à nouveau le problème du GR Fontenay Vézelay pour lequel nous ne disposons toujours pas de réels outils de promotion. Emmanuel Galoseau ajoute qu'effectivement au départ du sentier à l'Abbaye de Fontenay, ils ne disposent d'aucun document.

Pour l'instant, nous n'avons pas de solution. Il faudrait qu'une structure s'occupe de la promotion de ce sentier.

Le président évoque un dernier point : un courrier transmis par notre cabinet comptable sur l'obligation pour notre association de rédiger un document d'évaluation des risques. Des consultants proposent de rédiger ce document.

Les membres du conseil d'administration estiment qu'il faut attendre d'avoir des nouvelles sur les modifications de la législation à ce sujet. M. Goyard se renseignera auprès de la MASCOT.

Pour conclure, nous évoquons les expositions à venir, notamment celle du Pays d'Art et d'Histoire qui mettra en avant les clichés issus du concours photo de ce printemps. Les totems de cette exposition seront installés devant l'office de tourisme à la mi-août.

Le président ajoute que nous allons organiser un planning des expositions. Hervé Villegas évoque une possibilité d'exposition avec les sapeurs-pompiers comme cela avait été fait en 2006. Il en profite pour parler de la prochaine Foire de Montbard qui aura lieu du 1^{er} au 4 septembre : l'office de tourisme y aura bien sûr son traditionnel stand aux côtés de la Communauté de Communes.

Le Président

La secrétaire